



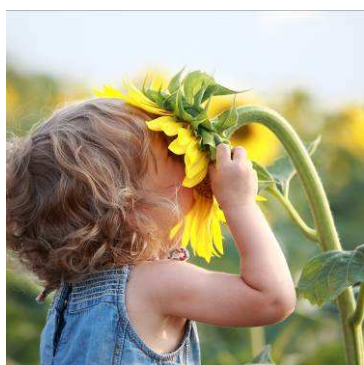
Réseau d'Accueil des Toblerones

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

Conseil Intercommunal

du 2 octobre 2014 à Prangins

Préavis 05/2014 du Comité de Direction du Réseau d'Accueil des Toblerones relatif au budget 2015



Réseau d'Accueil des Toblerones

Budget 2015

du RAT pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 à l'attention des déléguées et délégués
du Conseil intercommunal.

Membre du Comité de Direction responsable :


M. Antonio Bilardo

Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones
Rue des Tuillières 1
CH-1196 Gland

info@reseautoblerones.ch

www.reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

Sommaire

SYNTHÈSE.....	7
1. ORGANISATION.....	9
2. AVANT-PROPOS.....	11
3. INTRODUCTION.....	13
4. RÉTROSPECTIVE SUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 COMPLET.....	15
4.1 Résultat opérationnel 2013.....	15
4.2 Eléments financiers fin 2013 après consolidation des structures.....	16
5. RÉTROSPECTIVE SUR LES PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ EN 2014.....	17
6. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES PLACES.....	19
7. ANALYSE DES HEURES DE FRÉQUENTATION.....	20
7.1 Heures par type d'accueil depuis 2011.....	20
8. PRIX DES PRESTATIONS 2015.....	21
8.1 Résumé des charges.....	21
8.2 Données prévisionnelles pour 2015 (Communes).....	21
8.3 Accueil Familial de Jour.....	22
8.4 Accueil collectif préscolaire.....	22
8.5 Accueil collectif parascolaire.....	22
9. BUDGET DU RAT 2015.....	23
9.1 Le budget du compte 1000.....	23
9.2 Les charges de l'administration du RAT par Commune.....	24
9.3 Les commentaires sur certains postes du budget 1000.....	25
9.4 L'Accueil Familial de Jour – 1010.....	25
9.5 Les commentaires sur certains postes du budget 1010.....	26
9.6 Le budget charges informatique.....	26
9.7 Les commentaires sur certains postes du budget 1005.....	26
10. CONCLUSIONS.....	27
11. ANNEXES.....	29
12. LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	31

SYNTHÈSE

- Le Conseil fédéral entend poursuivre l'encouragement de l'accueil extra-familial pour enfants.
- Peu avant de franchir la barre du volume d'affaires de CHF 20 millions, le RAT se porte bien.
- Après bouclage des comptes des structures d'accueil, l'exercice 2013 se conclut avec un excédent de produits de 9KCHF (total des charges 15'715 KCHF)
- Les prix des prestations d'accueil (part des parents) ont légèrement été augmentés dès août 2014.
- Le nombre d'heures projetées augmente de 9% en 2015 (total 1'395'000 heures) (l'augmentation est liée aux nouvelles structures d'accueil).
- Les charges totales prévues s'élèvent à 18'450 KCHF, les charges nettes à 14'860 KCHF (montant à charge Communes et parents).
- La part communale pour 2015 est prévue à 36.39% (5'408 KCHF).
- Les charges prévisionnelles pour l'administration du RAT et à charge des Communes au CHF/habitant s'élèvent à 376KCHF (11.52/habitant).
- Les charges liées aux accords inter-réseaux correspondent à 236 KCHF (à charges des Communes du RAT)
- Le CoDir a décidé d'augmenter le prix des prestations NU/GA pour les Communes de CHF 130.— à CHF 135.— (parents à 125.—) dès le 1^{er} janvier 2015.
- Par les éléments présentés dans ce dossier, l'on peut constater que l'efficacité économique des prestations fournies au RAT est en corrélation avec la progression du volume d'affaires.
- Reste la question pertinente de la gestion des coûts opérationnels à venir, notamment la recherche d'une meilleure efficacité financière. Elle réside dans l'adéquation entre l'augmentation coordonnée des places, d'une part, et la gestion ferme des coûts y relatifs, d'autre part.

1. ORGANISATION

Bureau du Conseil intercommunal du RAT

M. Fargeon Olivier	Président
M. Perret Cyrille	Vice-président
Mme Wicht Vanessa	Secrétaire

Comité de Direction du RAT

Mme Seematter Violeta	Présidente, administration générale, gestion du personnel
Mme Pasche Danielle	Vice-présidente, accueil collectif
M. Bilardo Antonio	Finances, informatique
M. Bovy Etienne	Accueil Familial de Jour
Mme Girod Christine	Plan de développement, relations inter-réseaux, communication

Administration

M. Baiguini Marco	Secrétaire général
-------------------	--------------------

Commission de Gestion et Finances

Mme Meier Eva Verena	Présidente
M. Mawjee Rasul	Rapporteur
Mme Moeckel Michèle	Membre
Mme Monney Isabelle	Membre
M. Nicolet Jean-Jacques	Membre

2. AVANT-PROPOS

Le Conseil fédéral entend poursuivre l'encouragement de l'accueil extra-familial pour enfants

Berne, 03.09.2014 - Le programme d'impulsion de la Confédération pour la création de places d'accueil extra-familial pour enfants doit être prolongé jusqu'en 2019. Ainsi se prononce le Conseil fédéral dans son avis sur le rapport de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national. Cette dernière, de même que son homologue du Conseil des Etats, propose de prolonger la durée du programme de quatre ans et d'adopter un nouveau crédit d'engagement à hauteur de 120 millions de francs. La conciliation travail-famille est un point essentiel de la politique familiale du Conseil fédéral.

Conseil fédéral

3. INTRODUCTION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Avant de franchir la barre du volume d'affaires des 20 millions de CHF (probablement courant 2016), le RAT se porte bien. Dans son ensemble, une vitesse de croisière stable s'est installée. Le nombre de places évolue selon le plan de développement, le nombre d'heures d'accueil progresse de façon soutenue, les finances à fin 2013 correspondent aux projections. Au demeurant, le CoDir se plaît à relever que contrairement à d'autres réseaux, il n'y a pratiquement plus d'enfants en liste d'attente (hormis ceux qui ne sont pas encore nés) ce qui est preuve de l'effort important effectué par toutes les parties impliquées ; effort qui a comme objectif de conjuguer vie privée et professionnelle pour le bien de tout le monde.

Reste toutefois la question pertinente de la gestion des coûts à venir, notamment la recherche d'une meilleure efficacité financière. Il s'agit là de la clé du succès. Elle réside dans l'adéquation entre l'augmentation coordonnée des places, d'une part, et la gestion déterminée des coûts y relatifs, d'autre part.

La tendance démontre que pour 2015 l'augmentation des charges projetée est en corrélation directe avec celle du volume. La contribution des Communes augmentera, s'agissant essentiellement de la capacité financière des parents. A l'avenir, une des préoccupations majeures des auteurs de ce document est de prévenir une évolution des charges proportionnellement plus rapide que celle du volume d'affaires.

En effet, l'impact financier dû aux ouvertures de nouvelles structures, les nouveaux loyers y compris l'amortissement des investissements, l'engagement de nouveau personnel et l'occupation des places qui peine à suivre l'augmentation de l'offre mise en place, soit la fluctuation du taux d'occupation des places (et par conséquent l'inéquation du personnel engagé) pourrait accélérer l'évolution des charges.

En ce qui concerne le présent document, comme par le passé, s'agissant de mécanismes de financements différents, le budget du RAT 2015 est conçu, de par le statut différent de l'administration du RAT, de la structure de coordination de l'accueil familial de jour et de la gestion administrative de l'inter-réseau, comme la juxtaposition de trois comptes affectés, soit

- le compte 1000 relatif aux charges de l'administration du RAT
- le compte 1010 relatif aux charges de l'Accueil Familial de Jour
- le compte 1005 relatif aux charges de l'accord « Inter-réseaux »

Le budget du RAT ne concerne pas les charges des structures d'accueil collectives pré- et parascolaires du RAT. Au demeurant, lesdites étant organisées en fondations ou associations, elles produisent leurs propres budgets, conformes au plan comptable unifié, qui sont d'ailleurs soumis au RAT.

Les montants reflétés dans le récapitulatif des charges prévisionnelles pour l'année 2015 à la fin de ce document (voir annexes) intègrent les éléments financiers des structures et donnent une vision globale des charges occasionnées par l'accueil de jour des enfants dans le périmètre de notre réseau.

Afin de donner à votre autorité une vue d'ensemble de la situation économique du RAT à fin juin 2014, le présent document est structuré en 4 chapitres, notamment :

- **rétrospective sur l'exercice financier 2013 complet**
- **rétrospective sur les premiers mois d'activité en 2014**
- **prix des prestations pour 2015**
- **budget du RAT 2015**

4. RÉTROSPECTIVE SUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 COMPLET

4.1 Résultat opérationnel 2013

En synthèse et pour rappel, l'année financière 2013 s'était achevée comme suit (montants en CHF) :

Résultat 2013 :

compte	budget	Charges	produits
1000 – RAT	360'426	358'923	361'593
1010 – AFJ	4'514'028	4'773'505	4'776'871
1005 – inter-réseaux	355'082	414'463	414'463

Bilan :

capital	2013 (au 01.01.2014)	2012	2011	2010
1000 – RAT	20'966	18'296	6'786	2'266
1010 – AFJ	9'297	5'931	1'741	20'953
1005 – inter-réseaux	-	-	-	-

Patrimoine :

Fonds de réserve	2013 (au 01.01.2014)	2012	2011
1000 – RAT	292'959	282'958	112'743
1010 – AFJ	242'740	242'740	251'292
1005 – inter-réseaux	-	-	-
total	535'699	525'698	364'035

Après le bouclage des comptes 2013 des structures d'accueil au premier trimestre 2014, d'une part, et l'équilibrage des comptes des structures d'accueil par le RAT, d'autre part, le CoDir a aujourd'hui l'avantage de communiquer les éléments suivants à votre autorité:

4.2 Eléments financiers fin 2013 après consolidation des structures

Nb habitants	31'880				
			CHF / habitant	en %	
total produits		15'724'542.00			
total charges		15'715'344.00			
total charges accueil		14'724'412.00			
excédent produit		9'198.00			
participation parents		7'879'814.00		50.14%	
participation des communes pour l'accueil		4'414'807.00	138.48	28.09%	35.91%
participation des communes autres		545'566.00	17.11	3.47%	
participation des entreprises		-			
participation OFAS		144'333.00		0.92%	
participation FAJE		1'579'112.00		10.05%	
produits autres		1'098'333.00		6.99%	
produits extraordinaires		62'577.00		0.40%	
		15'724'542.00		100.06%	
heures	AJF	504'026			
	NUGA	398'162			
	UAPE	272'823			
	TOTAL	1'175'011			
coût par heure	AJF	9.47			
	NUGA	15.58			
	UAPE	13.73			
	TOTAL	12.53			
déficit horaire	AJF	2.76			
	NUGA	4.28			
	UAPE	4.83			
	TOTAL	3.76			

5. RÉTROSPECTIVE SUR LES PREMIERS MOIS D'ACTIVITÉ EN 2014

Au 1er janvier 2014 la Commune de Bassins quitte le réseau.

Au 1er août 2014 la Commune de Le Vaud intègre le RAT.

Augmentation du prix des prestations d'accueil pour les parents

Le CoDir décide d'augmenter légèrement le prix des prestations d'accueil par jour dès la rentrée scolaire 2014.

	AFJ	NU/GA	UAPE
Avant	83.50	120.--	88.--
Après	86.--	125.--	95.--

RDU

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail RDU s'était réuni afin de trouver des solutions adéquates pour la mise en place du RDU dans le cadre de la LAJE. Pour rappel, l'ultime échéance fixée par la Cheffe du DIRH, Mme Nuria Gorrite pour l'introduction du RDU au sein des réseaux avait été fixée à la rentrée scolaire 2015. Suite à la rencontre du 28 août 2014 avec Mme Nuria Gorrite et compte tenu des difficultés rencontrées, il a été décidé de reporter cette échéance au courant de l'année 2016. Pour l'heure, deux nouvelles pistes sont évoquées, soit :

- Introduction du RDU sans adaptations selon la loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS).
- Introduction d'un RDU propre à la LAJE, en tenant compte des principes de la LHPS. Cette deuxième possibilité demandera une modification légale de la LAJE et pourrait être introduite en même temps que celle liée à l'art. 63a de la Constitution vaudoise. Par ailleurs et dans cette hypothèse, l'offre d'accueil de jour des enfants serait retirée des prestations circonstanciées du RDU et dès lors de la LHPS.

Collaboration avec Pro Conseils SA dans le cadre des diverses assurances

Dans le cadre d'une analyse du portfolio des assurances du RAT, il a été décidé de regrouper toutes les affaires relatives aux assurances et de les confier à un seul interlocuteur, neutre et indépendant. Le mandat a été attribué à la Société Pro Conseils SA.

Archivage et maintenance des documents du RAT

Dès 2014, afin d'être en adéquation avec la LArch (Loi sur les archives publics) une collaboration a été entamée avec la société Pro Archives Conseils. La collaboration devrait permettre de mieux évaluer, classer et conserver les documents du RAT.

OUVERTURE DE NOUVELLES PLACES (extrait du dossier de presse)

Conformément aux objectifs fixés dans son plan de développement, le réseau d'accueil des Toblerones verra l'arrivée de deux structures supplémentaires dès le mois d'août 2014. L'une sera située à Gland dans le nouveau quartier Eikenøtt et la seconde à Trélex, totalisant une augmentation de 102 places pour l'accueil des enfants en âge préscolaire et parascolaire. Les besoins croissants des familles et du monde du travail d'une part, et d'autre part les modifications de la Loi sur l'accueil de Jour des Enfants (LAJE) qui prévoit un taux de couverture de 25 % à l'horizon 2018, implique un effort de la part des réseaux pour trouver une adéquation entre l'offre et la demande. Avec l'ouverture de ces deux structures, le réseau d'accueil étend son offre par 44 places au Colibri – Eikenøtt et 58 au sein de la structure « Graines de Marmot » de Trélex.

GEFI et OFISA

Votre autorité avait autorisé l'implémentation d'un progiciel de gestion financière et des salaires (préavis 3/2013) et, s'agissant de fonds propres suffisants, de financer le projet d'un montant de CHF 75'000.— par les réserves du RAT. Dans le cadre de notre relation commerciale avec OFISA INFORMATIQUE, il était nécessaire de faire un point de situation, surtout en vue du processus budgétaire 2015.

Selon le projet initial, une dépense de CHF 91'919.— (sans TVA) (contrat signé le 7 novembre 2012) avait été approuvée.

Aujourd'hui, selon une analyse établie, nous avons investi CHF 98' 517.30 (sans TVA) dans ce projet ; ce montant comprend également toute la manutention, le service et les licences à ce jour, soit fin juillet 2014.

Il y a lieu de préciser que de nouvelles structures (pas prévues dans le plan initial) ont été intégrées dans GEFI et OFISAL, notamment Le VAUD, Trélex, Eikenøtt etc.; nous sommes passés de sept structures d'accueil à la base à aujourd'hui quatorze entités distinctes.

6. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES PLACES

Accueil préscolaire	Commune	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Le Relais des Mômes (8 sem à 4 ans)	Arzier	22	22	22	22	22	22
Les Colinets (8 sem à 4 ans)	Begnins	22	22	22	22	22	22
Le Nid d'Abeilles (8 sem à 2 1/2 ans)	Gland	15	15	15	15	15	15
Les P'tites Pattes (8 sem à 2 1/2 ans)	Gland	21	21	21	21	21	21
Le Pas'Sage (2 1/2 ans à 4 ans)	Gland	30	30	30	30	30	30
Le Colibri Vernay (1 1/2 ans à 4 ans)	Gland	44	44	34	34	34	34
Tetris	Gland			22	32	32	32
Le Colibri Eikenott (8 sem à 4 ans)	Gland		44	44	44	44	44
Les Petits Ecureuils (8 sem à 4 ans)	St-Cergue	22	22	22	22	22	22
Nouvelle structure (projet)	Longirod				22	22	22
Do Ré Mi'el	Vich	22	22	22	22	22	22
Graines de Marmots	Trélex		22	22	22	22	22
Ô comme 3 pommes	Le Vaud		22	22	22	22	22
Nouvelle structure (projet)	Prangins				22	22	22
Total Préscolaire		198	286	298	352	352	352
Accueil parascolaire	Commune	2013	2014	2015	2016	2017	2018
La Fourmilière (4 à 10 ans)	Prangins	90	90	60	60	60	60
La Dôle - Perrerets (4 à 10 ans)	Gland	80	80	90	90	90	90
L'Entre'Act - Mauverney (4 à 10 ans)	Gland	60	72	72	90	90	90
Le Relais des Mômes (4 à 10 ans)	Arzier	48	48	48	48	48	48
Graines de Marmots	Trélex		36	36	48	48	48
Les Petits Ecureuils	St-Cergue	12	12	12	12	12	12
La Cour des Copons	Givrins	12	12	12	12	12	12
Total parascolaire		302	350	330	360	360	360
Total de l'offre dans le réseau		500	636	628	712	712	712

7. ANALYSE DES HEURES DE FRÉQUENTATION

7.1 Heures par type d'accueil depuis 2011

	2011	2012	2013	Prévision 2014	Budget 2015	PYI
AFJ	466'148	474'027	504'026	520'000	530'000	1.02
Collectif préscolaire	298'142	351'865	398'162	456'175	553'000	1.21
Collectif parascolaire	164'590	212'818	272'823	296'216	312'000	1.05
Total des heures	928'880	1'038'710	1'175'011	1'272'391	1'395'000	1.09

L'augmentation du volume en accueil préscolaire collectif est essentiellement due à l'ouverture des nouvelles places à Trélex, Le Vaud et à Eikenøtt

8. PRIX DES PRESTATIONS 2015

8.1 Résumé des charges

Charges Totales	18'450'000.00	
FAJE	1'916'000.00	
Autres revenus	437'000.00	
ADMIN	376'000.00	
Inter-réseau 1	236'000.00	à charge des Communes du RAT
Inter-réseau 2	625'000.00	à charges des réseaux conventionnés et de leurs parents
Charges nettes	14'860'000.00	

8.2 Données prévisionnelles pour 2015 (Communes)

	PARA- SCOLAIRE	PRÉ- SCOLAIRE	AFJ	TOTAL CHARGES	PYI (budget)
Total charges nettes liées à l'accueil	3'922'285	6'786'818	4'776'013	14'860'493	1.095
Participation des Communes	1'580'436	2'387'949	1'440'000	5'408'385	1.17
Participation des Communes en %	39.52%	38.29%	30.15%	36.39%	

Voici donc les prix des prestations pour 2015 :

8.3 Accueil Familial de Jour

Année	2015	2014	2013	2012	2011
Prix parents	86.—	83.50	83.50	81.50	78.50
Prix commune	89.—	89.—	89.—	87.—	78.50
Delta à charge des Communes	3.—	5.50	5.50	5.50	-
Total heures	530'000*	(520'000)*	504'026	474'027	466'148

8.4 Accueil collectif préscolaire

Année	2015	2014	2013	2012	2011
Prix parents	125.—	120.— (125.—)	120.—	120.—	117.—
Prix commune	135.—	130.—	130.—	135.—	117.—
Delta à charge des Communes	10.—	10.—	10.—	15.—	--
Total heures	553'000*	(456'175)*	398'162	351'865	298'142

8.5 Accueil collectif parascolaire

Année	2015	2014	2013	2012	2011
Prix parents	95.—	88.—	88.—	88.—	88.—
Prix commune	110.—	110.—	110.—	115.—	117.—
Delta à charge des Communes	15.—	22.—	22.—	27.—	29.—
Total heures	312'000*	(296'212)*	272'283	212'819	164'590

* prévision

Pour l'AFJ, le CoDir maintient le prix de la prestation à CHF 86.—parents / CHF 89.— Communes.

Pour les UAPE, les chiffres démontrent une stabilité certaine, c'est-à-dire que nous arrivons à maintenir le prix parents à 95.—et pour les Communes à 110.— à condition que les déficits des UAPE Graines de Marmots, Petits Écureuils, Cour des Copons soient absorbés par l' AISGE (ceci a été confirmé dans l'entre-temps).

Pour les NU/GA, l'analyse des chiffres a interpellé le CoDir, car lesdits chiffres démontrent une nette évolution vers la hausse, notamment à la Ruche. Cette tendance s'est installée en 2013 et nous accompagnera en 2014. Actuellement, sur la base des chiffres communiqués par les structures, le prix des prestations oscillerait entre 145.— et 150.— par jour. Toutefois, lors des discussions de synthèse, le CoDir a décidé d'augmenter le prix pour les Communes de CHF 130.— à CHF 135.— au premier janvier 2015 et de le laisser à 125.— pour les parents (vu l'augmentation au 1er août 2014). Cette situation appellera des mesures d'accompagnement dans la gestion financières des structures.

9. BUDGET DU RAT 2015

9.1 Le budget du compte 1000

Le compte 1000 représente les charges relatives à l'administration du RAT (voir annexe).

La lecture des différents postes permet d'apprécier que les charges liées à l'administration restent stables par rapport à 2014. Le fait que la Commune de Le Vaud a intégré le RAT en 2014 aura des répercussions favorables sur les charges de chaque Commune membre du RAT.

Année	Budget	Charges par commune	Réserves du RAT
2013	360'426.--	300'000.--	60'426.--
2014	366'957.--	330'000.--	36'957.--
2015	376'000.--	376'000.--	-

9.2 Les charges de l'administration du RAT par Commune

Administration du RAT 2014				
Communes du périmètre RAT	charges par commune 2012	charges par commune 2013	charges par commune 2014	charges par commune 2015*
Arzier	21'615	22'025	25'851	28'212
Bassins	11'041	11'607	-	-
Begnins	15'929	15'976	17'685	19'332
Burtigny	3'281	3'312	3'907	4'221
Coinsins	3'807	3'860	4'336	4'659
Duillier	10'184	10'052	11'214	11'918
Genolier	17'555	18'021	19'897	20'822
Givrins	8'996	8'785	10'092	11'363
Gland	112'612	111'591	127'715	141'260
Le Vaud	-	-	-	14'437
Longirod	4'119	4'100	4'578	5'096
Marchissy	4'050	3'916	4'897	5'179
Prangins	37'378	36'618	42'711	46'220
St-Cergue	19'814	20'162	23'628	26'651
St-George	9'172	9'121	10'400	11'351
Trelex	13'144	13'432	14'912	16'435
Vich	7'303	7'422	8'177	8'844
Totaux	300'000.00	300'000.00	330'000.00	376'000
charge par habitant	9.74	9.60	11.01	11.82
Montant libéré des réserves du RAT		60'426	36'957	-

* estimation, les montants seront adaptés proportionnellement au nombre d'habitants au 31.12.2014

9.3 Les commentaires sur certains postes du budget 1000

Budget 1000	
poste :	
31	Les charges liées au personnel restent stables dans leur ensemble
310.2	Adaptation des salaires administratifs, notamment l'augmentation d'un EPT 0.10 pour l'administration du RAT (réserve)
321.1	Sont intégrés dans le poste « Administration » deux nouvelles charges, à savoir les charges liées à l'archivage et à la publication de deux NEWSLETTER par année
322.1	Le poste «Frais du bureau » comporte les charges pour le remplacement d'un ordinateur
323.1	Le budget « informatique » illustre toutes les charges (voir annexes) ; l'augmentation des charges est essentiellement due aux nouvelles licences KIBE pour Trélex, Le Vaud et Eikenøtt et à la mise en place d'un serveur « extra muro », (charge attribuée au poste 323.31)

9.4 L'Accueil Familial de Jour – 1010

Le budget 1010 illustre les charges liées à l'Accueil Familial de Jour (voir annexe). Cette année encore, l'AFJ du RAT demeure aujourd'hui l'une des structures en milieu familial des plus importantes du Canton. Le nombre d'heures de garde progresse de façon régulière. Pour les Communes, il s'agit du type d'accueil le moins onéreux, s'agissant de contributions communales (déficit horaire 2.76). La lecture des différents postes permet d'apprécier que les charges liées à l'AFJ (hormis les charges liées aux repas) restent également stables par rapport à 2014. Un léger déficit (30'000.—) est prévu en fin d'exercice qui, le cas échéant, sera pris sur les réserves du RAT. Le tableau ci-après illustre l'évolution des heures de garde de l'AFJ en 2014, soit :

Année	2012	2013	2014	diff./mois	cumulé	cumulé	cumulé	différence
				2013/2014	2012	2013	2014	an passé
Janvier	35'999.06	39'243.70	42'404.37	3'160.67	35'999.06	39'243.70	42'404.37	3'160.67
Février	39'752.86	39'760.45	42'675.44	2'914.99	75'751.92	79'004.15	85'079.81	6'075.66
Mars	39'308.35	41'347.01	43'420.09	2'073.08	115'060.27	120'351.16	128'499.90	8'148.74
Avril	40'530.51	42'147.20	43'716.23	1'569.03	155'590.78	162'498.36	172'216.13	9'717.77
Mai	41'357.62	44'400.04	46'236.82	1'836.78	196'948.40	206'898.40	218'452.95	11'554.55
Juin	40'622.53	42'671.01	44'422.07	1'751.06	237'570.93	249'569.41	262'875.02	13'305.61
Juillet	40'310.48	41'839.69	44'752.44	2'912.75	277'881.41	291'409.10	307'627.46	16'218.36
Août	38'774.46	41'531.44	46'548.92	5'017.48	316'655.87	332'940.54	354'176.38	21'235.84
Septembre	39'338.41	40'824.94	42'377.55	1'552.61	355'994.28	373'765.48	396'553.93	22'788.45
Octobre	38'970.36	42'626.18						
Novembre	39'487.12	44'605.51						
Décembre	39'575.41	43'058.58						
Total	474'027.17	504'055.75	396'553.93					

9.5 Les commentaires sur certains postes du budget 1010

Budget 1010	
Poste :	
3	Les charges augmentent de 9.13% par rapport au budget 2014. Par rapport aux charges réelles de 2013, l'écart est de 4%.
310.3	Les charges liées aux salaires des accueillantes évoluent en fonction des heures d'accueil : l'index de 8.17 est en comparaison avec le budget 2014 qui prévoyait 490'000 heures. L'écart par rapport aux salaires de 2013 est de 2.8% (504'000 heures – voir également le point 7.1 heures par type d'accueil depuis 2011).
311.2	Le CoDir ayant décidé de renforcer la formation des accueillantes un montant de CHF 10'000 est porté au budget. Ce poste sera financé par les réserves de l'AJF.
311.31	Le nombre de repas et les charges y relatives restent une préoccupation du CoDir. Les charges évoluent en fonction du nombre d'enfants présents à midi (en augmentation constante, également enfants scolaires), d'une part, et en fonction de l'âge des enfants (les prix augmentent par rapport à l'âge des enfants), d'autre part. Une révision tarifaire par rapport aux charges liées aux repas de midi dans le cadre de l'AFJ est prévue pour août 2015.
323.1	voir budget informatique
323.2	voir budget informatique
406	Un éventuel excédent de charges sera compensé par les fonds du RAT

9.6 Le budget charges informatique

Les charges liées à l'informatique sont détaillées dans l'annexe au présent document. Les montants sont intégrés dans les budgets respectifs, notamment les budgets 1000, 1010 et 1005.

Pris en relation avec les charges totales du réseau, le budget prévisionnel en informatique est inférieur à 1%, dès lors largement dans les normes.

9.7 Les commentaires sur certains postes du budget 1005

Le budget 1005 illustre les charges liées aux accords inter-réseaux. En effet, un accord de collaboration est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 entre le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), le Réseau d'Accueil de Jour de Enfants de Terre-Sainte (AJET), le Réseau d'Accueil de la région de Morges-Aubonne (AJEMA), le Réseau d'Accueil de Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon.

S'agissant de l'équilibrage entre les charges, d'une part, et les recettes, d'autre part, la lecture des différents postes n'appelle pas de remarques particulières.

10. CONCLUSIONS

Le Conseil fédéral est convaincu que les avantages liés au développement des structures d'accueil extrafamilial sont multiples. L'encouragement financier sera poursuivi. Reste toutefois la question pertinente de la gestion des coûts opérationnels à venir, notamment la recherche d'une meilleure efficacité financière. Elle réside dans l'adéquation entre l'augmentation coordonnée des places, d'une part, et la gestion ferme des coûts y relatifs, d'autre part. Par les éléments présentés dans ce dossier, l'on peut constater que l'efficacité économique des prestations fournies au RAT est en évolution avec la progression du volume d'affaires. A terme, ladite gestion des coûts appellera inévitablement des mesures d'accompagnement dans la gestion financière des structures d'accueil. Fondé sur ce qui précède, le Comité Directeur propose au Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- Vu - le préavis du Réseau d'Accueil des Toblerones 5/2014 relatif au budget de fonctionnement du RAT pour 2015 ;
- Ouï - le rapport de la commission de gestion et finances;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'approuver le budget de fonctionnement du RAT pour 2015;

Approuvé lors de la séance du Comité Directeur du 4 septembre 2014

Pour le Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente:

Le Secrétaire général :

Violeta Seematter

Marco Baiguini

Personne responsable : M. Antonio Bilardo, Membre du Comité Directeur responsable des finances

Fait à Gland, le 9 septembre 2014

11. ANNEXES

- Budget informatique 2015
- Récapitulatif des charges prévisionnelles pour 2015
- Budget 1000 – Administration du RAT
- Budget 1010 – AFJ
- Budget 1005 – Accords inter-réseaux

12. LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GA	Garderie (enfants de 27 mois jusqu'à l'école enfantine)
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
Inter-réseaux	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1er janvier 2011
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
NU	Nursery (enfants de 3 à 26 mois)
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
PYI	Évolution depuis l'année précédente (previous year index)
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
Réseaux conventionnés	voir Inter-réseaux
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation fixé par le Réseau d'Accueil des Toblerones, en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers